

SAINT-GENIS-LAVAL URBANISME

Quartier Vallon des Hôpitaux :

Prévu pour 2035, le quartier Vallon des Hôpitaux se présente comme un chantier « à la hauteur du Carré de Soie et de la Confluence », selon les élus métropolitains Michel Le Faou et Roland Crimier. Présentation.

Le 1^{er} décembre dernier, les élus Michel Le Faou, vice-président en charge de l'Urbanisme, et Roland Crimier, vice-président en charge des Énergies à la Métropole et maire de Saint-Genis-Laval, ont participé à la première réunion publique sur le quartier Vallon des Hôpitaux. Si l'objectif était de présenter aux riverains le projet prévu par la Métropole, cette réunion de concertation avait aussi pour but de recueillir leurs inquiétudes et suggestions. Deux projets d'infrastructures majeurs ont été présentés : le prolongement du métro B jusqu'à la station Saint-Genis-Laval Hôpitaux Sud et la construction d'un pôle d'échange multimodal, ainsi que la réhabilitation du quartier Sainte-Eugénie en lieu de vie résidentiel.

Le site appartient aux Hospices civiles de Lyon

Avant de lancer le début des opérations, qui commenceront en 2018 avec les travaux de prolongement du métro B, la Métropole finance ces projets en créant une Zone d'aménagement concerté (ZAC).

La ZAC permet à la Métropole de vendre le terrain du futur quartier, qui regroupe les sites hospitaliers Jules-Courmont à Pierre-Bénite, et Sainte-Eugénie à Saint-Genis-Laval, aujourd'hui propriété des Hospices civiles de Lyon (HCL), à des promoteurs et investisseurs financiers. « Les HCL ont fait le choix de revendre leurs terrains pour financer les sciences du vivant, qui nous concernent tous », explique Roland Crimier. Le maire de Saint-Genis-Laval précise : « La Métropole, qui pilote ce projet avec la Ville, les HCL et le Sytral, garde une main sur la manière dont le projet d'urbanisme est conduit, notamment grâce à un cahier des charges inscrit dans le règlement de la ZAC et qui devra être respecté par les partenaires financiers. » Parmi les instructions à respecter, Roland Crimier mentionne « les subventions d'équipement public par exemple. Pour nous, c'est une nouvelle école, une nouvelle crèche. »

En effet, Roland Crimier et Michel Le Faou ont présenté quelques-unes des infrastructures qui seront intégrées à ce nouveau quartier

Vallon des Hôpitaux.

Si le site de Sainte-Eugénie est reconverti en zone résidentielle, « nous voulons que le vallon qui sépare les deux sites hospitaliers reste le poumon vert saint-geinois qu'il est aujourd'hui », explique l'édile. En effet, sont prévus plus de 22 hectares d'espaces naturels classés, « sur les 26 existants avant le lancement du projet », ajoute Roland Crimier. Pour l' élu métropolitain, l'accent est mis sur « la préservation des ressources naturelles mises à notre disposition. » Soit la création de trois nouveaux parcs : le parc Nature, situé sur l'emprise de l'actuel espace boisé classé qui constituera une zone de promenade dans les sous-bois, et un lien entre les quartiers Sainte-Eugénie, puis l'Haye et le But ; le parc paysager, principalement dédié aux activités sportives et de loisirs. Et le parc Linéaire, au sud du vallon, qui permettra d'améliorer les liaisons modes doux et de se connecter aux quartiers résidentiels plus au Sud.

L'accent est mis sur les transports

C'était le point de départ des élus métropolitains lors de la réunion de concertation : « Nous avons fait le choix fort de prévoir les dispositions de transport avant toute autre infrastructure. » Ainsi, le calendrier des travaux commence par le prolongement du métro B. Si les travaux commencent en 2018-2019, sur les communes d'Oullins et de Saint-Genis-Laval, le métro ne desservira pas le pôle d'échange multimodal avant 2023. Pour l'été 2018, est également prévue la réorganisation des parkings des HCL. Leur zone de stationnement actuelle sera restituée, et un parking provisoire installé. D'ici à 2023, ils seront au nombre de trois, et permettront l'accueil de 360 véhicules, soit 75 de plus qu'aujourd'hui.

« Les parkings des HCL deviendront payants », ont indiqué les élus. Néanmoins, au sommet de la bouche de métro, un parking-relais de 900 places sera construit.

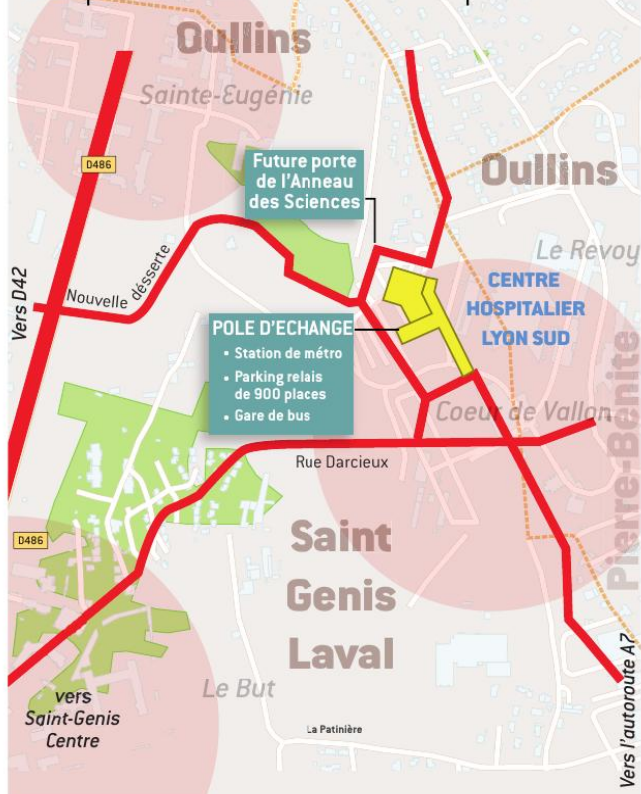
Pour certains riverains, si c'est trop ou trop peu, Roland Crimier a insisté sur le développement des modes doux et la refonte des modalités de transports en commun. « L'objectif est de favoriser, voire d'inciter à l'usage des déplacements doux, avec des aires de covoiturage, des bornes électriques de recharge, ou encore le développement des vélos à assistance électrique (VAE), tout en tenant compte des axes de déplacements déjà existants. »

Victoria Havard



■ Première esquisse du pôle d'échange multimodal, où les modes doux se rencontrent. I

Saint-Genis-Laval : les aménagements prévus du Vallon des Hôpitaux



ce que faut-il savoir



Photo d'illustration MELYES ; Atelier Schall ; AZC ; Alstom/SYTRAL 2017, INterland-Killimage

Habiter le Vallon : quelles infrastructures ?

Le quartier Sainte-Eugénie sera réhabilité « en intégrant le bâti patrimonial historique qui en fait la richesse », explique Roland Crimier, maire de Saint-Genis-Laval et vice-président en charge des Énergies à la Métropole. « C'est un quatrième quartier qui permettra de rééquilibrer le centre-ville, et qui aura la même dimension que les Collonges ou les Barolles. » Le quartier sera organisé de la manière suivante : environ 50 % d'espaces naturels et agricoles pour 25 % de logements et 25 % d'activités économiques. En termes de nouvelles infrastructures intégrées, Roland Crimier évoquait, entre autres, la création d'un groupe scolaire cofinancé par la ZAC, qui permettra de décharger les autres établissements de la commune, la création d'une crèche municipale avec 40 berceaux, la construction d'un stade mutualisé, la création de locaux associatifs ainsi que des équipements d'activités périscolaires. Sont aussi compris, la création de voirie, de liaisons douces, d'espaces publics et d'espaces paysagers.



■ Photo

« Faire de Sainte-Eugénie un écoquartier »

La volonté municipale est de proposer un « écoquartier qui tiendra compte des impératifs de la transition écologique ». Concrètement, ça ressemblerait à quoi ?

■ Un réseau de chauffage urbain

S'il est trop tôt pour l'instant pour lister les solutions qui seront mises en place, pour Roland Crimier, ce ne sont pas les idées qui manquent : « Nous savons que le chauffage est la part prépondérante de consommation d'énergie dans un ménage. Donc, pour limiter la consommation, il faut trouver un réseau de chauffage en accord avec la préservation des énergies », détaille l'édile de Saint-Genis. À savoir, par exemple, un réseau de chauffage urbain basé sur la biomasse, c'est-à-dire l'utilisation de l'ensemble des matières organiques, animales ou végétales comme sources d'énergies. « Nous pouvons aussi envisager la récupération de l'énergie "fatale" de la vallée de la Chimie, ou encore converger avec la chaufferie des Hôpitaux ».

■ Construire des bâtiments autonomes

« On ne peut pas garantir la construction de bâtiments à énergie positive, mais on peut imaginer des bâtis producteurs d'énergie, avec le photovoltaïque par exemple, capa-



■ Sainte-Eugénie. Photo MELYES ; Atelier Schall ; AZC ; Alstom/SYTRAL 2017, INterland-Killimage

ble de redistribuer l'excédent d'électricité. Solution envisageable aussi pour l'éclairage public. Nous voulons également intégrer des toitures végétalisées, mais aussi penser à la récupération des eaux de pluie, qui nous permettraient de disposer d'un réseau secondaire et d'alimenter des sanitaires par exemple, ou de réinjecter l'eau dans les nappes phréatiques afin de désimperméabiliser les sols et de la ramener à la terre. »

■ Repenser la vie de quartier

Pour Roland Crimier, « on peut aus-

si repenser le système de collecte des déchets. Pour limiter les déplacements, pourquoi ne pas regrouper les ordures en points de collecte au lieu du ramassage individuel ? Cela vaut aussi pour les livraisons et les points-relais. Il faut regarder comment on peut vivre sa ville aujourd'hui, avec des espaces de détente, des jardins partagés. On aura suffisamment d'espace pour faire un lieu de vie, d'animation. Un lieu où l'on peut travailler aussi. Avoir des emplois à côté des habitants, c'est très développement durable, ça limite les déplacements. »